# Union Sportive et Culturelle de Moneteau Section tir a l'arc

07 RUE D'AUXERRE 89470 MONETEAU AFFILIATION F.F.T.A. N° 0289098

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2018 / 2019 QUI S'EST TENUE LE SAMEDI 05 OCTOBRE 2019

•••••

**Etait présent**: David BILLAULT (Président), Jean Claude BILLAULT (Secrétaire général), Patrick TRUCHY (Trésorier), Anne Marie BILLAULT, Coline MACHAVOINE, Romuald CERTAINE (membres du Conseil d'administration) plus 7 archers et 11 archers ou parents ayant donné un pouvoir pour les représenter à cette A.G.O, plusieurs familles ou archers s'étant excuser sans donner de pouvoirs

<u>Elus invités de présent</u>: Laurence MION ( Présidente de l'U.S.C.M. omnisports), M. Jacky JOANNIS (adjoints aux sports ) et M. Christian DEUILLET (représentant M. le Maire)

Absent excuser: Laurent LETOUNEUX (Président du Comité Départemental 89 de Tir à l'Arc)

Suivant les statuts de l'U.S.C.M. omnisports, le quorum de ¼ des licenciés de la saison 2018/2019 étant atteint soit 13 adhérents ou représentants légaux de jeunes de présente et les 11 pouvoirs sur le 45 licenciés 2019 soit 24 voix validées, un minimum de 12 voix étant nécessaire pour que cette A.G.O. soit valide ainsi que des votes et délibérations à l'ordre du jour

#### Le Président déclare ouverte cette Assemblée Générale Ordinaire de la saison 2018/2019 à 18h20

Le Président remercie toutes les personnes présentes, il présente les élus de présents ainsi que le bureau de la section, il fait ensuite procédé aux votes du procès-verbal de la saison 2017/2018 qui est adopté à l'unanimité par 24 voix sur 24 (tous les licenciés de la saison 2018/2019 l'ayant reçu par mail)

#### Le Président fait lecture de son rapport moral de cette saison 2018/2019

<u>Effectifs de cette saison 2018/2019</u>: la saison a été excellente avec un effectif de 45 licenciés soit 29 jeunes et 16 adultes, 22 renouvellements, 21 nouvelles créations, et 2 nouveaux archers qui venais d'un autre club,

<u>En déplacement</u>: le Président remercie tous les archers qui ont fait dons au club de leurs indemnités de frais de déplacement, il a été fait 2598 Km en déplacement concours et 1243 Km en déplacement club, les plus gros étant ceux de Meursault et Auxonne pour les Championnat régionaux, pour la Coupe de France cette archer n'ayant pas demander d'indemnités,

<u>En organisations</u>: le club a organisé un concours sélectif pour le Championnat de France les 3 et 4 Novembre 2018 avec une centaine d'archers, ainsi qu'une rencontre spécial jeunes le samedi 26 Mai 2019 avec 34 participants,

<u>En encadrement</u>: la convention avec le CD 89 a été reconduite pour l'intervention du cadre BE départemental tous les mardis pour les jeunes et un mardi sur deux pour les adultes, et par les 2 entraineurs 1 du club présents aux séances d'entrainements tous les mardis, jeudis et samedis

<u>Achats</u>: le plus gros achat a été l'achat pour les nouvelles tenues de club qui est maintenant le pantalon ou short noir et le T-shirts orange et veste noir, pour un montant de 2425 € cela malgré l'apport de notre sponsor qui a lui participés de son côté pour un montant de 1500.00 €

Le label a été renouvelle par la FFTA la saison 2019/2020 et qui sera à renouvelé fin 2020

Le président demande s'il y a des questions sur son rapport moral

Aucune question étant posée sur le rapport, le secrétaire fait lecture du bilan sportif de la saison 2019

<u>Concours sélectifs en salle :</u> Beaucoup moins de jeunes y ont participés que les saison précédentes soit 9 au total, dons tous ont obtenus au moins un podium, Pour les adultes une saison honorable

<u>En Championnat de l'Yonne en salle</u> : 4 jeunes ont été qualifiés, seules les 2 filles en junior ont obtenus un podium en Or pour Coline MACHAVOINE et Argent pour Manon HEURLEY,

En Championnat régional en salle: 3 jeunes et 2 adultes ont été qualifiés (2 médailles de bronze pour 2 jeunes)
En Concours sélectifs extérieur: suite au changement par la FFTA, très peu de jeunes y ont participés cela dû au changement de distance pour les jeunes et la suppression du Fédéral Pour les adultes que 4 archers ont participés.
En Championnat de l'Yonne en extérieur: seul 2 jeunes et 1 adulte y ont participés, il y a été obtenu 1 médaille d'argent et une de bronze (1 en jeune et l'autre en adulte)

<u>En Coupe de France extérieur 50 m qui s'est déroulé en Normandie</u> : Romuald CERTAINE a été qualifié, il était le 66 eme qualifié il a terminé 44 eme place

<u>En Rencontre Spécial- jeunes :</u> 13 jeunes y ont participés, il a été obtenu 20 changements de niveaux, 2 médailles d'Or, 4 en argent, et 3 en Bronze

### Aucune question sur le rapport sportif étant posée, le trésorier passe au rapport financier

Le trésorier fait le point sur les principales dépenses (montant des licences reversées à la FFTA (2285.00 €), de l'entraineur BE (1847.90 €), sur l'achat du matériel (1140.43 €) et l'achat des nouvelles tenues de club (2424.60 €) Plusieurs archers ayant fait dons de leurs indemnités de déplacement et la réduction des achats de matériels ce qui a permis de faire un résultat positif de 1070.54 €

Solde de compte en début de saison au 01/09/2018 : 2439.58 €

Solde de compte en fin de saison au 31/08/2019 : 3510.12 €

Résultats de l'exercice 2019 au 31/08/2019 : 1070.54 €

Total affecté aux réserves en fin de saison au 31/08/2019 : 3510.54 € soit 34 % du budget prévisionnel 2020

Aucune question n'étant posée sur rapport financier, le secrétaire fait procéder aux votes de ce rapport financier et qui est adopté à l'unanimité soit par 24 voix sur 24

Ensuite le trésorier présente le budget prévisionnel pour la saison 2019/2020, il donne les principaux postes de dépenses, et de recettes, aucune question de sur le budget prévisionnel étant posée, il est donc procédé au vote et qui est adopté à l'unanimité par 24 voix sur 24

#### Saison 2019/2020

Le Président donne l'effectif actuel, sur les projets pour la saison 2019/2020, sur le renouvellement du matériel qui commence à vieillir, pour le changement d'horaire du jeudi qui est maintenant à 19h00 / 20h30 au lieu de 20h30 / 22h00,

**Encadrement** : le renouvellement de la convention avec le Comité Départemental 89 de Tir à l'Arc La mise en place d'un logiciel de gestion comptable commun pour l'U.S.C.M.

Déplacements : le frais de déplacements seront rembourses sur la même base que en 2019

Organisations: un concours en salle les 2 et 3 Novembre 2019 et une rencontre spécial jeunes le 23 mai 2020

#### Cette année 2019, le club fêtera son 30 eme anniversaire car il a été créé en décembre 1989

Le Président donne le planning des entrainements pendant les vacances scolaires 2019/2020 Les tarifs des licences pour la saison 2020/2021 seront déterminés qu'après les A.G. de la FFTA, de la région B.F.C. et du CD 89

Aucune question diverse étant posée, la parole est ensuite donnée aux élus de présent, la présidente de l'U.S.C.M. omnisports prend la parole, ensuite l'adjoint aux sports, le président du CD 89 de Tir à l'Arc étant absent, s'est un membre du comité directeur du C.D. 89 qui donne quelques détails sur le tir à l'arc dans le 89

#### Le Président clôture cette Assemblée Générale Ordinaire de la saison 2019 à 19h20

Suivie du verre de l'amitié

Le PrésidentLe secrétaireLe TrésorierDavid BILLAULTJean Claude BILLAULTPatrick TRUCHY